

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 70019 Numéro SIREN : 329 095 905 Nom ou dénomination : A et G LENNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006073

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/006073**
n° de gestion : **1984B70019**
n° SIREN : **329 095 905 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 29/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

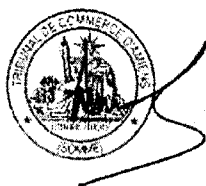
A et G LENNE - Société par actions simplifiée
41 rue Voltaire 80570 Dargnies -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



407682

29 OCT. 2019

AMIENS
80 - 02

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts. licences, logiciels, drts & val. similaires	10 820	10 419	401	2 005
Fonds commercial (1)	79 273		79 273	79 273
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	44 411	34 808	9 602	13 299
Constructions	279 012	194 452	84 560	83 581
Installations techniques, matériel et outillage industriels	918 121	811 331	106 790	105 527
Autres immobilisations corporelles	202 464	83 769	118 695	82 543
Immobilisations corporelles en cours	3 867		3 867	3 867
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 280		2 280	2 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 540 247	1 134 779	405 468	372 174
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	246 097		246 097	172 362
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	521 062	117 920	403 142	429 882
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	368 438	5 084	363 354	197 713
Autres créances	46 461		46 461	47 091
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	454		454	1 494
Charges constatées d'avance (3)	16 457		16 457	21 262
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 198 969	123 004	1 075 964	869 803
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 739 216	1 257 784	1 481 432	1 241 977
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			12 203	410


**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	564 720	564 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	56 472	56 472
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	396 988	396 988
Report à nouveau	-571 819	-635 435
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-96 161	63 617
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	350 200	446 361
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	146 045	53 463
Emprunts et dettes financières diverses (3)	587 830	465 756
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 372	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 581	169 556
Dettes fiscales et sociales	171 405	106 430
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		410
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 131 232	795 616
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 481 432	1 241 977
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 129 860	795 616
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	146 045	39 580
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	63 262	28 708	91 970	68 613
Production vendue (biens)	1 081 141	415 092	1 496 232	1 381 802
Production vendue (services)	202 273	226	202 500	198 447
Chiffre d'affaires net	1 346 676	444 026	1 790 702	1 648 861
Production stockée			91 180	153 954
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			808	2 601
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			14 766	18 223
Autres produits			106	7 268
Total produits d'exploitation (I)			1 897 563	1 830 907
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			18 394	2 806
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			385 214	291 131
Variations de stock			-73 735	4 047
Autres achats et charges externes (a)			701 822	586 557
Impôts, taxes et versements assimilés			35 302	39 088
Salaires et traitements			577 812	600 862
Charges sociales			155 506	166 204
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			87 353	83 892
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			123 004	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			380	3 143
Total charges d'exploitation (II)			2 011 052	1 777 729
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-113 489	53 177
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			91	149
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			91	149
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 237	3 977
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 237	3 977
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 146	-3 828
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-118 635	49 349

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 787	2
Sur opérations en capital	29 250	19 667
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	37 037	19 668
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 134	4 503
Sur opérations en capital	7 429	898
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	14 563	5 401
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22 474	14 267
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 934 691	1 850 724
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 030 852	1 787 107
BENEFICE OU PERTE	-96 161	63 617
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	18 875	14 409
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Les stocks de produits finis et produits en cours sont évalués sur la base du prix de revient de production.

Le stock de matières premières est valorisé en fonction du cours de la base métal à la date de clôture déduction faite du coût de la transformation et de la perte sur chauffe.

Le stock de "tournures" est évalué au prix de reprise par les fournisseurs à la date de clôture.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 33 271 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	79 273			79 273
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 820			10 820
Immobilisations incorporelles	90 094			90 094
- Terrains	44 411			44 411
- Constructions sur sol propre	124 433			124 433
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	135 663	18 915		154 578
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	876 636	41 485		918 121
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 181	21 483		46 664
- Matériel de transport	97 349	17 487	30 657	84 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 114	28 507		71 621
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 867			3 867
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 350 654	127 877	30 657	1 447 874
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 080	200		2 280
Immobilisations financières	2 080	200		2 280
ACTIF IMMOBILISE	1 442 827	128 077	30 657	1 540 247

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		127 877	200	128 077
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		127 877	200	128 077
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		30 657		30 657
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 657		30 657

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	79 273
Total	79 273

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 815	1 604		10 419
Immobilisations incorporelles	8 815	1 604		10 419
- Terrains	31 112	3 696		34 808
- Constructions sur sol propre	121 400	251		121 651
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	55 116	17 685		72 801
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	771 109	40 222		811 331
- Installations générales, agencements aménagements divers	545	5 160		5 704
- Matériel de transport	52 420	11 172	23 227	40 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 137	7 563		37 700
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 061 838	85 750	23 227	1 124 360
ACTIF IMMOBILISE	1 070 653	87 353	23 227	1 134 779

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 433 636 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 280		2 280
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	368 438	356 236	12 203
Autres	46 461	46 461	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 457	16 457	
Total	433 636	419 153	14 483
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS.FACT A ETABLIR	53 294
Total	53 294

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 564 720,00 euros décomposé en 3 120 titres d'une valeur nominale de 181,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 129 860 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	146 045	146 045		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 581	224 581		
Dettes fiscales et sociales	171 405	171 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	587 830	587 830		
Produits constatés d'avance				
Total	1 129 860	1 129 860		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 883			
(**) Dont envers les associés	587 830			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 189 782 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT NON PARVENUES	22 935
INTERETS COURUS.A PAYER	866
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	28 683
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 179
CHARGES FISCALES S/CONGÉS À PAYER	611
ETAT CHARGES A PAYER	1 615
FORMATION A PAYER	5 510
LOGEMENT A PAYER	2 480
APPRENTISSAGE A PAYER	3 747
TAXE/VEHICULES DE STE A PAYER	437
CETIM A PAYER	832
Total	76 895

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	16 457		
Total	16 457		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 079 761	415 091	1 494 852
Ventes de produits intermédiaires	1 380		1 380
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	198 116	67	198 183
Ventes de marchandises	63 262	28 708	91 970
Produits des activités annexes	4 158	159	4 317
TOTAL	1 346 677	444 026	1 790 702

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 686 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 77 671 euros
L'entité a souscrit un contrat auprès de GENERALI pour faire face à ses engagements au titre des indemnités de fin de carrière de ses salariés. Ce contrat présente un solde de 1 414.59 € au 31/12/2017.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

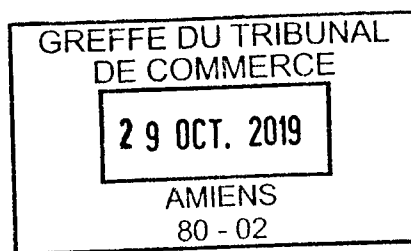
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.



KPMG S.A.
Bureau d'Amiens
Vallée des Vignes
7 avenue du Danemark
C.S. 49451
80094 Amiens Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr



A&G LENNE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A&G LENNE S.A.S.

41 rue Voltaire 80570 Dargnies

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bureau d'Amiens
Vallée des Vignes
7 avenue du Danemark
C.S. 49451
80094 Amiens Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr

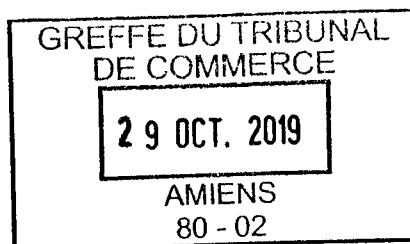
A&G LENNE S.A.S.

Siège social : 41 rue Voltaire 80570 Dargnies
Capital social : € 564 720

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,



Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A&G LENNE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 31 mai 2018

KPMG S.A.



Fabien Lefebvre
Commissaire aux comptes

" A & G LENNE "
SAS au capital de 564.720 Euros
SIEGE SOCIAL : 80570 - DARGNIES
329.095.905 RCS AMIENS
==.-.-==

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

29 OCT. 2019

AMIENS
80 - 02

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 07 JUIN 2018

-Proposition d'affectation du résultat-

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du directoire, l'assemblée générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Origine

-Résultat de l'exercice : Perte de - 96.160,94 €

Affectation :

- Au compte « report à nouveau » - 96.160,94 €

L'assemblée générale reconnaît, en outre, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité suivant assemblée générale ordinaire annuelle du 07 Juin 2018

